



HONNÉTÉTÉ, TRANSPARENCE ET VÉRITÉ

Notre différence : agir pour tous !

Vœux Alternative Police

Discours du 18 janvier 2018

(seul le prononcé vaut : <https://youtu.be/nySh34krdzU>)

Monsieur le Directeur des Ressources et des Compétences de la Police Nationale, représentant Monsieur le Directeur Général de la Police Nationale, Gérard CLERISSI

Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de Police de Paris, représentant Monsieur le Préfet de Police, Michel DELPUECH

Mesdames et messieurs les directeurs, directeurs adjoints et représentants de la Préfecture de Police et des Directions Centrales.

Monsieur le Médiateur de la Police Nationale

Monsieur le Secrétaire Général de la CFDT, Cher Laurent

Madame la Secrétaire Générale de la CFDT Interco, Chère Claire

Monsieur le Secrétaire Général du SCSI, Cher Jean Marc

Madame la Secrétaire Générale du SMI, Chère Louise Marie

Mesdames et messieurs, cher(e)s Collègues, Cher(e)s Camarades.

Ce soir est une première, historique et je vais donc, comme d'autres, m'adonner au dur exercice de prononcer un discours de vœux.

Jusqu'à ce jour, j'étais plutôt habitué à les rédiger pour les autres et je dois vous avouer que c'est plus compliqué de le faire pour soi. Aussi, je compte sur votre indulgence d'autant que pour cette première fois j'ai beaucoup à dire...vous êtes prévenus.

Il y a deux ans jour pour jour, ALTERNATIVE Police CFDT lançait son plan de développement syndical. Créé au 1^{er} septembre 2015 et après quatre mois de démarches administratives et techniques, notre organisation syndicale prenait son envol.

Deux ans après, qui pouvait croire que nous serions là, ce soir, en présence des autorités du Ministère de l'Intérieur et plus d'une centaine de responsables syndicaux ?

Nous avons tous cru en ce projet, mais de là à connaître un développement aussi fulgurant, j'ai moi-même encore du mal à réaliser.

Votre présence ne fait que confirmer et démontrer toute la légitimité et l'implantation d'ALTERNATIVE Police dans le paysage syndical policier.

Nous avons enregistré, au fur et à mesure, de nombreux ralliements de policiers, déçus, en colère, venant de tous horizons syndicaux mais aussi énormément de non syndiqués.

Il s'agit donc d'un vrai renouvellement générationnel dans le syndicalisme policier et une prise de conscience collective de la nécessité de refonder notre modèle syndical et dont les principaux acteurs sont ici ce soir.

Mes chers collègues, vous avez eu le courage de choisir une voie difficile, à contre-courant, pour conduire un syndicalisme différent dans le seul but de répondre à l'attente de la majorité de nos collègues.

Des collègues déçus et en colère par le système syndical, et je l'assume encore ce soir pour dire un système mafieux.

Un système pratiqué par ces organisations syndicales historiques qui ont dévoyé tout le sens originel du syndicalisme préférant le clientélisme et le favoritisme au détriment du collectif, créant du désespoir plutôt que de l'espoir, par de vaines promesses de mutations ou d'avancements individuels.

Soyez fiers de ce que vous avez construits, car vous avez déjà écrit une nouvelle page de l'histoire du syndicalisme policier.

Naturellement, cette aventure n'aurait pas été possible sans l'aide entremetteuse de Jean Marc BAILLEUL, Secrétaire Général du SCSI, des membres de son bureau national et de son conseil d'administration pour aider ALTERNATIVE Police et lui donner les moyens d'exister. Je leur dis un GRAND MERCI !

De même, cela aurait été d'autant moins possible sans le soutien et les moyens très importants mis à notre disposition par notre confédération et notre fédération.

Cher Laurent BERGER, cher Claire LECALONNEC merci du fond du cœur. Sans me connaître, vous avez cru, dès le départ, en ce projet ambitieux, ce challenge, de renouveau syndical pour la CFDT au sein de la police nationale.

Vous m'avez accordé votre confiance, sans réserve. Soyez assurés de toute ma loyauté et de toute ma reconnaissance.

Je n'oublie pas les acteurs directs à la création d'ALTERNATIVE Police avec une pensée toute particulière pour Jean Claude LENAY, ancien secrétaire national fédéral, qui était déjà à la manœuvre au sein de la CFDT depuis plusieurs années.

Et naturellement, son successeur, François THOS, Secrétaire National en charge, notamment, de l'Intérieur à la CFDT Interco, qui œuvre quotidiennement pour soutenir notre action militante de construction et de développement.

Je tiens à leur témoigner toute ma gratitude et je leur adresse mes sincères remerciements.

Je les remercie d'autant plus que mon arrivée à la CFDT n'était pas un pari gagné d'avance ; avec un passé syndical de plus de 25 ans au sein d'une même organisation dont les revendications syndicales de ces dernières années font le lit de l'extrême droite (peine plancher, présomption de légitime défense par exemple)

Au contraire, nos cultures syndicales et nos expériences différentes ont été un enrichissement réciproque et là aussi, je salue l'esprit d'ouverture et d'écoute de la CFDT, cette confédération réformatrice et novatrice dont je réitère tout mon attachement.

ALTERNATIVE Police CFDT est donc riche de ces différences, de cette multiplicité d'horizons syndicaux, de cette complémentarité d'opinions, d'idées et de convictions policières.

Mes chers Collègues, chers Amis, à la vue de nos résultats, je pense que collectivement nous avons fait le bon choix et pris les bonnes décisions.

J'ai donné l'impulsion ; Vous avez fait le reste, le plus dur, le plus difficile à atteindre : convaincre et fédérer sur le terrain.

Des équipes zonales et départementales motivées et déterminées. Des équipes implantées sur l'ensemble du territoire national et quasiment partout en outremer.

Votre tâche n'est pas aisée et votre volontarisme n'a d'égal que le militantisme dont vous faites montre quotidiennement.

Naturellement, une telle organisation nécessite un fonctionnement et une coordination nationale optimale et ce n'est possible qu'avec une équipe tout aussi impliquée : Julien MORCRETTE, mon adjoint, Jean Marc ALONSO, Florian CHAZAREIN, Hanna EL-MESBAHI et Pascal JAKOWLEW, secrétaires nationaux sans oublier bien évidemment celui qui gère le nerf de la guerre, Didier LAROCHELLE, notre trésorier.

Avec à peine 10 délégués et moins de 100 adhérents en 2015, quelle fierté aujourd'hui d'annoncer que nous sommes près de 250 délégués et pas moins de 1200 adhérents sur l'ensemble du territoire.

Cela peut paraître peu pour certains, mais quelle organisation peut s'enorgueillir à sa création d'avoir eu une telle évolution en si peu de temps ? Et ce n'est que le début.

Ce travail est le vôtre, le fruit de votre militantisme face à une concurrence syndicale particulièrement agressive voire haineuse pour certains et une certaine administration peu conciliante.

J'ai, au tout début de cette nouvelle aventure syndicale, tenté d'ouvrir le dialogue, d'échanger et de trouver des solutions avec l'administration de l'époque.

En octobre 2015, j'avais prévenu que la colère des policiers grondait et que la moindre étincelle mettrait le feu à une poudrière prête à exploser depuis plusieurs années.

J'ai mis en garde l'administration et les syndicats représentatifs sur le système de gestion des carrières tels qu'il est encore pratiqué, certes dans une moindre mesure, mais toujours bien présent.

L'administration, notamment la DRCPN, a fait des efforts de transparence en réduisant notablement les interventions syndicales mais cela reste un sujet qui fâche et qui est toujours d'actualité.

Aussi, je pose la question. Pourquoi, face au volontarisme de transparence, la liste des mutations ponctuelles, aussi réduite soit-elle, est-elle désormais intégrée dans la liste du mouvement général polyvalent si ce n'est pour la rendre indétectable et invérifiable ?

Par honnêteté, et pour lever toute ambiguïté, cette liste devrait continuer à être transmise à part lors des CAP et n'être constituée que de situations particulières, à la marge, qui n'entre pas dans les critères des cas dérogatoires mais dont la situation nécessite une attention bienveillante.

Bref, j'ai alerté à de nombreuses reprises sur cette injustice comme sur les conditions de travail insupportables pour lesquelles aucune réponse concrète n'a été apportée.

Malgré mes tentatives de concertation et la volonté de sortir d'un dialogue social à bout de souffle pour lequel la pratique d'un syndicalisme de connivence est révolue, personne, ni la DRCPN, ni la DGPN n'a souhaité m'entendre.

Je dois saluer ce soir, le courage de Frédéric LAUZE, alors médiateur de la Police Nationale, d'avoir conforté et démontré, dans ses rapports annuels successifs, le bon sens des démarches que nous avons engagées en matière de recours administratifs.

Aujourd'hui, Monsieur COLLIEX a repris cette fonction de Médiateur, et comme son prédécesseur, au regard des premiers avis qu'il a déjà rendu, je tiens à souligner son impartialité et son objectivité ainsi que celui de l'ensemble des médiateurs zonaux.

Mais de ces avis, il faut qu'il en découle des actes !

Je reste convaincu, pour l'avoir déjà demandé au Ministre de l'intérieur, il y a quelque temps, qu'il faut faire évoluer cette fonction importante de médiateur à l'instar du médiateur de l'éducation nationale ou du ministère de la défense.

Pourquoi les agents ne pourraient-ils pas bénéficier d'une médiation avec leur administration pour régler les problèmes alors qu'il y a deux jours, la majorité parlementaire, par la voix de Monsieur le député Stanislas Guerini a présenté à l'Assemblée Nationale un projet de loi sur la médiation entre citoyens et administration afin de restaurer la confiance entre eux ?

N'est-ce pas ce qu'attendent les policiers de leur administration ?

N'est-ce pas ce que vous souhaitez également dans vos relations avec vos subordonnés : une confiance réciproque ?

Les avis rendus par le Médiateur de la Police Nationale doivent devenir des décisions ; à charge pour l'administration de trouver les solutions les plus adaptées afin de répondre aux policiers lésés.

Ce sujet me tient particulièrement à cœur, vous le savez, mais je crois, peut-être naïvement, à une institution juste et équitable et je reste convaincu que l'action que nous conduisons permettra de faire évoluer les choses.

Les nombreux recours engagés depuis plusieurs années par les policiers témoignent en tout état de cause d'un ras le bol et d'un mécontentement dans le fonctionnement du paritarisme au sein de notre Ministère.

Que dire des avancements ? Si ce n'est que les dernières CAPI ont démontré que les textes statutaires n'étaient pas respectés et que les promouvables clairement identifiés comme militants ou adhérents d'ALTERNATIVE Police étaient purement et simplement retirés du tableau d'avancement.

Nos collègues ne faisaient l'objet d'aucune intervention syndicale de notre part, ils étaient pour la plupart en tête du tableau d'avancement sur la seule base de leur examen, de leur compétence et de leur notation conformément aux critères statutaires.

Une telle attitude de certaines autorités est purement scandaleuse.

Nous disposons de tous les dossiers, de tous les arguments pour démontrer qu'il y a eu favoritisme et clientélisme au détriment de l'application des textes.

Nous sommes prêts à discuter de chaque cas avec les services compétents de la DRCPN pour voir ensemble les situations qui nécessitent un rattrapage lors de la prochaine CAPN. Je sais que la commission administrative paritaire nationale n'a pas pour habitude de revenir sur les CAPI qui restent souveraines quant à leurs choix ; mais à la condition que ces choix soient légaux !

Je me dois de vous le dire clairement et honnêtement ce soir.

Ce n'est ni une menace ni un ultimatum, je le précise afin d'éviter tout malentendu et toute mauvaise surprise à venir. Si une attention particulière ne devait pas être portée à ces situations lors de la prochaine CAPN, nous n'aurions d'autre choix, une fois de plus, de porter les dossiers devant les juridictions compétentes comme pour les mutations, et naturellement nous mobiliserons nos collègues en conséquence.

Mais nous préférons avant tout la concertation et le dialogue à la contestation et à l'opposition.

Depuis notre création, aucune réponse ne nous est apportée, aucun signe, aucune volonté d'apaiser jusqu'à nous pousser dans nos retranchements. Si cela devait se poursuivre, nous continuerons alors d'agir avec fermeté.

Car toutes ces situations ne sont pas nouvelles et nous n'inventons rien. Il s'agit là d'une véritable injustice sociale pour ne pas dire une discrimination syndicale.

OUI nous ne mâchons pas nos mots, OUI nous sommes quelque peu revêches, mais nous sommes surtout le porte-voix de nos collègues.

D'ailleurs, après avoir alerté et prévenu en 2015, ce qui devait arriver arriva en décembre 2016 !

- Ceux qui se disent les « amis » du ministère, qui se revendiquent de vos « amis » et qui clament être les plus représentatifs ;
- Ceux qui par opportunistes affichent un retour de veste politique lors d'échéance nationale incompatible avec la fonction syndicale policière
- Ceux qui n'ont pas hésité à fomenter un mouvement de colère qui leur échappera totalement quelques jours plus tard laissant la porte ouverte à la création de collectifs.
- Ceux qui, aujourd'hui, n'assument pas et osent faire porter le chapeau d'une part à leurs propres collègues qui ne veulent plus rester muets lorsque leur syndicat siffle la fin de la récréation et d'autre part, à vous, Mesdames et messieurs les représentants de l'administration à qui on fait porter la responsabilité de tous les maux.

Ce sont eux les responsables de cette situation !

Et j'espère sincèrement que les élections professionnelles de décembre 2018 les sanctionneront sévèrement !

Malheureusement, le mal est fait et nos collègues nous rendent tous responsables ! Pour autant, sur le fond, leurs revendications demeurent légitimes.

Cela n'étonne pas Alternative Police puisque ce sont celles que nous portons depuis toujours.

Mais faute d'être entendu quand nous les portons syndicalement ;

Face au mutisme et à l'immobilisme devant nos revendications ;

Faute d'une oreille attentive, comme ces mouvements de policiers, j'ai fait le choix assumé, de durcir la communication d'Alternative Police. Vous connaissez l'expression : « le poids des mots, le choc des photos » !

Des positions ou des publications parfois « trash » ont été utilisées ! Cela n'a pas plu, il est vrai, mais elles ont au moins eu le mérite de secouer le monde policier au plus haut niveau !

L'administration ne nous a pas laissé le choix et ce fut la seule option possible pour être audible.

C'est sur cette base que nous avons fédéré de nombreux policiers et démontré qu'un syndicalisme différent est possible et nécessaire.

J'en profite d'ailleurs pour vous indiquer que dans les tous prochains jours j'adresserai un courrier à Monsieur le Ministre de l'Intérieur afin de tenter un ultime règlement interne quant à la question des recours sur les mutations, fondés par un avis du médiateur de la police nationale, par une décision de justice ou tout simplement par une non réponse de l'administration.

Nos collègues doivent être rétablis dans leur bon droit par une mutation dans le cadre d'un mouvement complémentaire prévu à la prochaine CAPN. C'est la seule porte de sortie commune que nous avons et je souhaite véritablement que cette voie soit privilégiée, mettant ainsi un terme à toute autre forme d'action juridique.

A l'inverse, si aucun terrain d'entente n'est trouvé, alors, à l'issue du délai 4 mois suivant la réception de notre courrier, nous n'aurons pas d'autre choix que de lancer une action de groupe devant les juridictions compétentes.

Cela ne sera pas du plus bel effet pour notre ministère puisque cette action sera la première portée en France contre une administration publique. Si nous pouvions nous l'épargner, je suis le premier à être prêt à en discuter.

Je me tiens donc, ainsi que mon équipe, à la disposition de la DRCPN pour aborder cet épineux dossier.

Je le sais, ces démarches et ces actions que nous avons engagées sont particulièrement fermes et elles apparaissent comme radicales. Elles nous font même passer pour des fous furieux voir des extrémistes quand nous dénonçons les risques psycho-sociaux touchant nos collègues en raison des irrégularités qu'ils subissent.

Mais notre cause est juste, bonne pour ne pas dire parfaite, au point que certains en sont jusqu'à nous attaquer en justice.

Plutôt que de consacrer leur temps à la défense des intérêts de nos collègues, ils préfèrent consacrer leur énergie et l'argent de leurs adhérents à des actions en justice, continuant ainsi à alimenter les guerres syndicales dont nos collègues ne veulent plus.

Ils espéraient peut-être, en saisissant la justice, nous museler définitivement. C'était sans compter sur toute notre pugnacité et notre ré pondant.

Ainsi, nous avons engagé trois actions au pénal contre deux syndicats dits représentatifs pour usurpation d'identité, diffamation et atteinte à la vie privée. Il appartiendra à la justice désormais de déterminer les responsabilités.

Je suis particulièrement serein pour ces affaires et les documents que nous détenons, qui seront prochainement transmis à la justice, mettront chacun face à ses responsabilités.

En attendant, en ce qui nous concerne, ces affaires ne doivent pas obérer le plus important : la défense des intérêts collectifs de nos collègues et celui de notre institution.

Notre implantation dans la police nationale dérange dans le landerneau et comme diraient certains économistes, ALTERNATIVE Police risque fort de prendre une grande part du marché.

Aussi, mesdames et messieurs les représentants du Ministère de l'Intérieur, je profite de cet instant pour vous adresser ce message solennel afin qu'il puisse être, je l'espère, transmis aux différents services placés sous votre autorité.

Ne faites plus le jeu de ces syndicats et ne cédez plus à leur pression. Il est vrai que diviser pour mieux régner est un atout facile pour certaines autorités mais il n'est jamais gagnant en finalité car les seuls grands perdants restent les policiers et notre institution.

Je remercie à ce titre les autorités de la Préfecture de Police et leurs différents services avec lesquels nous avons été amenés à dialoguer.

Je remercie aussi Monsieur le Préfet de Police, ainsi que son prédécesseur, pour avoir su rester objectif et impartial quant au respect du droit syndical et de la représentativité.

De même, le changement de gouvernement a vu en 2017 le renouvellement des autorités de la DGPN et de la DRCPN. Il a permis de relancer le dialogue, même s'il reste encore trop timide à mon goût, mais je sais que ce n'est pas simple alors que nous ne sommes pas encore représentatifs.

Je tiens à remercier Monsieur Eric MORVAN et Monsieur Gérard CLERISSI pour le respect de l'équilibre républicain comme se plaisait à le dire à une époque un certain Préfet de Police de Paris.

ALTERNATIVE Police CFTD n'est pas un syndicat de contestataires, de révolutionnaires ou de je ne sais quel autre qualificatif nauséabond.

Mais ALTERNATIVE Police revendique et assume fièrement d'être le poil à gratter du syndicalisme policier.

Nous sommes pour le dialogue, la construction, la négociation et la proposition mais pour cela il faut être deux.

Nous sommes un syndicat à l'image de la CFTD : Réformiste et volontariste.

Ce soir il s'agit d'une réception des vœux, permettez-moi donc de formuler celui, pour 2018, au-delà de l'échéance qui nous attend en fin d'année, d'être sans attendre reçu officiellement par monsieur le Ministre de l'Intérieur et monsieur le Directeur Général de la Police Nationale.

Reçu comme un syndicat membre d'une confédération représentative au sein du Ministère de l'Intérieur et première confédération syndicale française dans le monde du travail.

Je peux comprendre, une nouvelle fois, la frilosité des autorités face, aux pressions syndicales, notamment celles du syndicat majoritaire qui se complaît à afficher des signes d'appartenance et autres positions ostentatoires afin d'avoir la préférence politique et administrative.

Est-ce franchement nécessaire ? Réserveons-les plutôt à nos cercles restreints respectifs voir communs et construisons ensemble la Police de demain.

Car chez ALTERNATIVE Police, lors de nos rencontres officielles, nous préférons une bonne poignée de main, ferme, signe de reconnaissance et de respect réciproque, à tout autre signe distinctif bien connus des initiés qui ne manqueront pas de se transformer, dès le lendemain, en un coup de poignard dans le dos au prétexte de n'avoir eu ni les faveurs, ni le retour sur investissement si je puis m'exprimer ainsi.

Quelles que soient les accointances privées, je considère que chacun doit rester à sa place !

A Chacun son rôle et à chacun ses responsabilités.

Cela n'enlève rien à la cordialité, à la convivialité et même aux affinités qui existent ou qui peuvent naître. Et pour ALTERNATIVE Police cela ne fonctionne pas si mal !

Peut-on en dire autant des autres organisations syndicales qui, chaque jour, ne manquent pas de tacler les uns et les autres, y compris vous mesdames et messieurs par voie de tract sans même avoir tenté une concertation, un échange, aussi vif soit-il, pour trouver une solution commune qui allie les intérêts de tous.

Parfois, je me demande si ce n'est pas la solution de facilité que nous devrions emprunter puisque certaines autorités semblent plus enclines à céder à ce type de pression plutôt que de prendre le temps de discuter....

Et bien non, au contraire, nous avons décidé de ne pas y céder malgré tout car nous sommes une force de propositions et nous entendons vous le démontrer dans le respect, je viens de le dire, mais aussi dans la courtoisie et la sérénité.

Alors ne craignez pas de nous recevoir, de nous écouter et de nous entendre.

Demain, au sortir des urnes, par la force des choses, par la force de la représentativité, nous y viendrons quoi qu'il en soit.

Alors pourquoi ne pas commencer dès à présent ?

Votre présence ici ce soir témoigne que plus personne ne doute qu'ALTERNATIVE Police sera sur le devant de la scène et sous la lumière des projecteurs au soir du 6 décembre 2018.

Les sujets qui nous attendent, vous le savez, sont majeurs pour la police nationale. Nous avons d'ailleurs très récemment, avec le SCSJ et la CFDT Interco, transmis une contribution écrite au Ministre de l'Intérieur sur la police de sécurité du quotidien.

Nous avons également fait part de nos revendications et de nos propositions à propos de la PSQ à l'occasion de la campagne présidentielle ou de diverses rencontres avec des parlementaires.

Nous en avons fait de même pour la réforme de la procédure pénale, notamment pour l'oralisation de la procédure, proposition phare de nos revendications, reprise depuis par tout le monde.

En 2018, La police de sécurité du quotidien, les cycles horaires et la réforme territoriale de la sécurité publique sont les trois sujets majeurs pour la police nationale, au-delà de la question plus générale des conditions de travail des policiers, et ils auront un enjeu électoral indéniable.

Pour notre part, L'attentisme de l'administration sur ces sujets ne sera pas acceptable car elle serait une forme de parti pris et de favoritisme pour certains syndicats qui, en cette période, veulent que rien ne bouge. Pour ALTERNATIVE Police, il faut savoir oser !

Ces trois réformes, déjà actées, sont étroitement liés les unes aux autres. Elles ne pourront pas être traitées séparément.

La police de sécurité du quotidien doit être mise en œuvre concomitamment avec une réforme structurelle et opérationnelle de la police nationale tout en alliant les intérêts des policiers par le changement de cycle horaire afin d'améliorer leurs conditions de vie au travail.

La mise en œuvre de la vacation forte dans un grand nombre de services, exclus actuellement du dispositif, est possible, encore faut-il avoir le courage d'appliquer ces réformes votées depuis deux ans au sein des CTRPN successifs.

Je parle plus particulièrement de la réforme territoriale de la sécurité publique, notamment en province.

Cette réforme permet, si on en a le courage, de répondre à la problématique de la vacation forte.

La réforme territoriale de la sécurité publique permettra, par une refonte des petites unités qui gravitent autour du service général, de redonner un nouveau souffle à cette police d'urgence, polyvalente, plus forte en effectifs et en opérationnalité.

Des effectifs réunis en nombre au sein d'une même unité permettra parallèlement d'accorder plus de repos, plus de récupération mais aussi favorisera l'application de la vacation forte avec un week end sur deux de repos et un mercredi sur deux.

Quelle crainte auriez-vous à fondre toutes ses unités en une seule alors qu'elles ne fonctionnent déjà plus faute de personnel en nombre suffisant ?

Nos collègues allieront ainsi un bien-être familial et social amélioré et un épanouissement professionnel plus important.

Des policiers sereins et heureux sont des policiers motivés. Et des policiers motivés c'est une police nationale efficace et performante au service du public.

Quant à la plaque parisienne, son atypisme apportera dans les semaines et mois à venir de nouvelles réunions de concertation sur la réorganisation des services l'égide de Monsieur DELPUECH.

A ce titre, le choix de ne pas tout bouleverser dans la précipitation ; la volonté de repartir à zéro par une concertation renforcée avec tous mais plus particulièrement avec les policiers de terrain concernés par la future transformation des services, sont à saluer !

C'est par l'adhésion de tous que nous arriverons à réformer, à transformer notre institution.

Cependant, la Police de Sécurité du Quotidien ne pourra être une réussite qu'avec la mise en œuvre d'un préalable dans certains quartiers difficiles de notre pays et notamment en Ile de France :

1. Eradiquer les noyaux durs de délinquance et les points noirs des trafics de stupéfiants qui ont inversé les rapports d'autorité dans les quartiers.
2. Sanctionner de manière exemplaire les auteurs d'actes contre les agents de l'Etat et tous ceux qui appellent à la haine tout en simplifiant la procédure pénale.

Les sanctions pénales existent, il suffit de les appliquer, nul besoin de réinstaurer des peines planchers qui ont d'ailleurs démontré, lorsqu'elles existaient, toute leur inefficacité !

A ce titre, Il ne sert donc à rien d'opposer police et justice. Les deux institutions ont l'obligation de coexister ensemble. Elles connaissent toutes deux des difficultés de moyens.

Elles font partie de la chaîne pénale et n'ont d'autre choix que de travailler ensemble c'est l'essence même de la stabilité de notre démocratie.

Il est donc primordial que nous apprenions à mieux nous connaître.

Si la création d'une académie de police commune aux trois corps plutôt qu'aux deux corps supérieurs me semble être une nécessité pour une meilleure compréhension des difficultés, des contraintes et des impératifs des uns et des autres.

Je suis convaincu aussi que des stages pratiques pour les élèves magistrats au sein de commissariats et inversement pour les élèves policiers chez les magistrats au cours de leur scolarité est une nécessité afin de mieux se connaître et mieux se comprendre.

Le préalable à la PSQ c'est aussi :

3. Associer tous les acteurs de terrain pour renouer les liens entre population et police (autorité parentale, éducation nationale, animateurs et éducateurs sociaux, justice, etc.) avec une véritable politique sociale et de la ville. La question de l'inter ministérialité quant à la mise en œuvre de la PSQ doit donc être rapidement posée.

Il semble que cela soit le cas au regard des dernières déclarations du ministre de l'intérieur et cette prise en compte est à souligner car seule, la police ne changera rien.

4. Enfin, revaloriser la fonction policière notamment par la mise à disposition de locaux, de nouveaux véhicules et plus généralement des moyens qui rétablissent une image positive du policier.

Ainsi, nous installerons durablement l'autorité de l'Etat dans certains quartiers, et n'ayons pas peur de le dire, qui sont encore de véritables zones de non droit.

Mais au-delà du fond, vous le savez, il y a aussi la forme pour mettre en œuvre ces réformes. Et la forme c'est gagner l'adhésion de l'ensemble des policiers concernés pour mener à bien la volonté politique.

Et pour emporter une adhésion massive de nos collègues, rien ne vaut des actes politiques forts.

Repousser l'application du PPCR au sein du Ministère de l'Intérieur n'est pas encourageant surtout après les séries noires que nous avons traversées.

Le non règlement de la problématique des heures supplémentaires, et les attermolements passés quant à la question de la directive européenne du temps de travail, portée et gagnée par le SCSI-CFDT je le rappelle, ne le sont pas plus.

Mais tout cela, je le sais, a bien été pris en compte par Monsieur le Directeur Général et Monsieur le Directeur des Ressources et des Compétences de la Police Nationale.

L'annonce faite par Monsieur MORVAN lors des vœux à la police nationale à Rouen ouvre enfin l'espoir pour les policiers de voir aboutir enfin, après plus de 20 ans, la question du règlement des heures supplémentaires.

D'ailleurs, dans le cadre des discussions que nous avons déjà eues avec la DRCPN, sur le temps de travail, nous avons fait trois propositions.

- Créer un compte épargne retraite dans lequel les Heures supplémentaires permettront de générer des trimestres retraites. Les policiers sont de plus en plus nombreux à entrer dans notre institution et un tel dispositif est un véritable atout
- Payer une partie de ces heures à un taux honorable à l'instar de ce qui a été fait dans le cadre du protocole de 2007 pour les officiers
- Déplafonner le compte épargne temps.

De même, certaines dispositions, aussi futiles soient-elles pour certains, comme le port de la barbe et des tatouages, ont permis d'apaiser les relations tendues entre nos collègues et la hiérarchie, qui selon le service et l'unité, interprétait différemment les textes avec des menaces de sanction à la clé.

La situation est donc clarifiée par la nouvelle instruction signée du DGPN après deux ans d'expertise sur les conséquences de la comptabilité ou non avec le port de la tenue NRBC

Naturellement, il y a tant d'autres demandes, vieilles comme le monde, qui restent en suspens et pour lesquelles nos collègues espèrent toujours une réponse favorable. Je ne vais pas vous faire une liste à la Prévert mais que dire des heures de nuit, dimanche et jours fériés payés de 1 à 5 euros.

Ce sujet est d'actualité au moment où je vous parle. Les effectifs de nombreuses brigades de nuit de plusieurs commissariats du grand Est effectuent un service minimum et nous les soutenons. Ce mouvement de mécontentement est en train de faire effet boule neige et commence à s'étendre sur l'ensemble du territoire

Comment ne pourrions-nous les soutenir ? De moins en moins de policiers souhaitent travailler la nuit et la hiérarchie est contrainte de désigner des volontaires d'office pour maintenir à niveau ces effectifs.

L'absence de revalorisation du travail de nuit, particulièrement pénible et qui dérègle l'horloge biologique de nos collègues, appelle une réponse rapide.

Je vous sollicite donc, Monsieur le Conseiller, Monsieur le Directeur de Cabinet et Monsieur le DRCPN pour que des discussions soient ouvertes sur ce dossier.

Il y a aussi le sujet des Officiers de Police Judiciaire pour lesquels l'absence de reconnaissance engendre une défection pour cette qualité. Il est urgent de la valoriser car de nombreux services sont exsangues faute de sang neuf. Cette valorisation passe, nous le pensons, par un déroulement de carrière rénové plus attractif.

Je n'oublie pas de citer ce soir les adjoints de sécurité. Ces emplois jeunes créés en 1997 et dont l'existence devait être de 5 ans. Des policiers au rabais qui font désormais partie du paysage policier.

Les adjoints de Sécurité ne sont ni plus ni moins que les smicards de la police nationale. Pourtant la majorité n'aspire qu'à une chose : Devenir des policiers à part entière.

Il est urgent de revoir leur statut et d'étudier la possibilité de les intégrer dans notre institution sur la base de critères objectifs de compétences, de connaissances, d'expérience et de façon de servir pour faciliter l'accès à notre corps en révisant les dispositifs existants.

Quant au social, il y aurait de quoi en parler pendant des heures tant ce sujet est au point mort depuis de nombreuses années : crèche, garde enfant, ticket restaurant autant de sujets en suspens.

De même, ne serait-il pas envisageable que le Ministère de l'Intérieur prenne en charge 50% de la complémentaire santé ?

Ce serait un signe particulièrement fort et notre ministère aurait une nouvelle fois l'initiative d'une avancée sociale majeure dans la fonction publique alors que dans le privé un tel dispositif est déjà mis en œuvre. J'ai saisi il y a déjà plusieurs mois le Ministre, je regrette d'avoir à ce jour aucune réponse.

On ne peut sans cesse vouloir aligner le public sur le privé sans permettre aux agents du public, dont les policiers, de bénéficier aussi des avantages du privé.

La décision politique récente de réinstaurer un jour de carence n'est pas une mesure qui inversera le sentiment de nos collègues quant à l'absence de soutien et de reconnaissance de l'Etat à leur égard.

Je n'aborderai même pas le gel du point d'indice, tant c'est un véritable mépris adressé aux fonctionnaires.

Vous l'avez compris, au-delà des déclarations d'intention, les actes sont essentiels et attendus par nos collègues car rien ne les encourage à faire plus.

Cela les encourage d'autant moins que depuis maintenant 3 ans ils sont sur le pont pour faire face à la menace terroriste. De reports en annulations de repos, nos collègues sont usés, fatigués et lassés des discours politiques successifs. Mais plus que tout, ils demeurent toujours très en colère !

Cela ne les encourage pas plus face aux agressions quotidiennes qu'ils subissent depuis le début de l'année. Champigny, Aulnay, Stains, Argenteuil, Douai, Mérignac, Saint Etienne...Mais quand cela s'arrêtera-t-il ? Faudra-t-il encore attendre un drame pour agir ?

Que leur dire en pensant aujourd'hui à nos disparus, victimes du devoir ou parce que malheureusement la pression professionnelle et les affres de la vie les ont conduits à commettre l'irréparable avec une cinquantaine de suicides en 2017 et déjà au moins deux pour ce début d'année 2018.

Que leur dire aussi alors que nous venons tout juste de commémorer les dramatiques événements de 2015 pour lesquels la police nationale a payé un lourd tribut.

Nous ne pouvons oublier Franck BRINSOLARO, Ahmed MERABET et Clarissa JEAN PHILIPPE, de penser aussi à Xavier JUGELE, Jean-Baptiste SALVAING et Jessica SCHNEIDER entre autres malheureusement

Comme le déclarait récemment monsieur le Directeur Général, les policiers ne veulent pas être des héros !

Par contre, ils ont besoin de cette juste reconnaissance pour continuer à avancer.

Une reconnaissance du ministère de l'intérieur,

Une reconnaissance de la Justice en appliquant fermement les peines contre tous ceux qui s'en prennent aux représentants de la police nationale et plus généralement à ceux qui représentent l'Etat.

Une reconnaissance ! C'est cette attente que nous portons aujourd'hui syndicalement.

Vous le voyez, mesdames et messieurs, ALTERNATIVE Police est une structure prête à relever les défis qui attendent notre institution. Et cela passe par un dialogue social riche, constructif et un respect réciproque dont je ne doute absolument pas.

ALTERNATIVE Police est un syndicat sur lequel vous pouvez compter pour construire la police nationale de demain. Mais cela ne sera pas à n'importe quel prix !

L'intérêt de notre institution passe par celui de nos collègues et inversement.

Nous sommes indivisibles. Nous sommes UN !

Prendre soin des policiers c'est garantir une institution forte, efficace et reconnue afin d'apporter la meilleure des sécurités que sont en droit d'attendre nos concitoyens.

L'amélioration des conditions de vie au travail est la clé de voûte d'une police nationale performante.

Il faut une loi d'orientation et de programmation pluriannuelle pour une réforme profonde de notre institution.

Les revalorisations salariales et l'amélioration du déroulement de carrière sont importantes mais elles ne sont pas une fin en soi.

Il faut donner les moyens immobiliers et matériels pour tous et en priorité pour la sécurité publique qui demeure le parent pauvre de la Police Nationale.

Dans l'intérêt de nos collègues, mais aussi celui de la police nationale, prenez les dispositions et les décisions qui s'imposent avant la publication du rapport dans le cadre de la commission d'enquête qui vient d'être lancée par le Sénat sur l'état matériel et psychologique des forces de sécurité intérieure.

N'attendez pas d'être mis devant le fait accompli pour agir et répondre à ce que nous vous demandons ce soir.

Tous ces sujets ont été mise de côté ces trente dernières années, il est urgent d'y remédier. Ils seront au cœur de la campagne des élections professionnelles.

Comme tous les 4 ans, cette année 2018 connaîtra son lot de surenchère et de démagogie syndicale.

ALTERNATIVE Police prend l'engagement ce soir de ne pas mettre le doigt dans cet engrenage malsain, incompatible et indigne avec la fonction policière.

Nous sommes avant tout policiers, nous nous devons d'avoir un comportement éthique et déontologique permanent ! C'est ce qui fait notre force et notre crédibilité aujourd'hui.

Mais l'administration à son rôle et sa responsabilité dans le déroulement de cet évènement. Elle ne devra pas céder aux pressions et elle devra veiller à garantir la capacité pour tous de mener à égal cette campagne électorale.

L'année 2018 sera également une année riche en chantiers institutionnels, avec beaucoup de travail et de difficultés.

Nous ne devons pas reculer face au conservatisme. Le plus dure reste donc à venir.

Je vous souhaite donc très sincèrement une année pleine de santé, de vitalité et de réussite professionnelle.

Je vous souhaite également, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, une année de bonheur, de plénitude et d'épanouissement personnels.

Bonne année !